Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 490

Artikel: Chômage et récession : une radiographie de la crise
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016384

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHÔMAGE ET RÉCESSION

Une radiographie de la crise

Quand on vous dit que le chômage est quantité négligeable en Suisse! Voyez plutôt la "Revue syndicale", organe mensuel de l'Union syndicale suisse qui consacre les deux tiers de sa livraison de janvier — 40 pages en tout — aux OVNI (une somme farcie de notes et de références, due au dr. es sc. pol. et écon. de Wabern, Georges Haatmann): où l'on apprend que la forme des engins repérés, dérive en général du cercle, et plus précisément que les OVNI, pour 31% des observateurs, avaient une forme discoïdale, plate ou bombée (soucoupe, lentille, anneau, bouclier, parachute, méduse, casque), pour 22% l'aspect d'une sphère (chapeau, ballon de rugby), pour 14% l'allure d'un cylindre (cigare, fusée), pour 11% ils étaient ovoïdes, pour 2% (les benets!), rectangulaires, et de volumes divers (masse gazeuse, nébuleuse, cônique, carrée, triangulaire, en losange, en croix, etc.) pour 20% d'entre eux. La suite au prochain numéro...

Beaucoup plus terre à terre, nous suivons donc ci-dessous, dans un deuxième article (cf. DP 489) le mouvement du chômage dans notre pays tel qu'il apparaît à la synthèse des bilans mensuels et annuels parus ces quatre dernières années. Cette vue globale permettra au moins de mettre en perspective les derniers chiffres reçus: augmentation du nombre des chômeurs complets de 32% à fin janvier dernier, le niveau du chômage étant de 13% plus élevé qu'à pareille époque en 1978 (horlogerie et chimie, les deux secteurs les plus touchés); augmentation également du nombre des chômeurs partiels, 16%.

Et tout est pourtant prévu pour que les statistiques ne gonflent pas! Le Tribunal fédéral des assurances ne vient-il pas de préciser (sic Agence télégraphique suisse) que l'employé qui est licencié avec effet immédiat (ou dont le contrat est résilié) doit sans délai entreprendre tout ce qui est en son pouvoir pour éviter un chômage éventuel; c'est pourquoi il est tenu, également lorsque le licenciement avec effet immédiat est injustifié, d'accepter un nouvel emploi même avant l'expiration du délai de résiliation si l'employeur précédent est obligé de lui verser son salaire après le licenciement...

Au début de la crise (1975-1976) le chômage complet touche surtout le secteur secondaire et ceci dans des proportions respectives de 72% et 64%. En 1977, le secondaire (49,1%) et le tertiaire (50,1%) se partagent presque à égalité les chômeurs de Suisse. En 1978, près de six chômeurs sur dix — 59% — relèvent des professions du tertiaire.
Le chômage partiel reste à plus de 90% le fait du secondaire. Mais la diminution de cette forme de chômage fait que, pondéré et joint au chômage complet, le déplacement vers le tertiaire est encore la caractéristique du chômage dans notre pays. Ce phénomène est dû à la réduction du volume du chômage complet dans la métallurgie, la persistance du phénomène dans le groupe "Administration, Bureau, Commerce" et à l'émergence de certains secteurs du tertiaire: "Hôtellerie, Restauration", "Enseignement et Assistance Sociale", "Professions Scientifiques et Artistiques".

Les femmes

Au fil des années, la nature du chômage se modifiant, la part des femmes dans le total des chômeurs complets est en progression.
En 1975, elle est de 23, 2% pour passer à 28% en 1976. Le cap des 30% est franchi en 1977. Pour 1978 le taux est proche de 37%.
Parmi les femmes en chômage, la part des moins de vingt ans se situe dans une fourchette allant de 5,2% (janvier 1978) à 10,3% (octobre 1978). Cette proportion est toujours supérieure à celle des jeunes hommes de moins de vingt ans parmi les hommes privés d'emploi. Cette situation des jeunes femmes est probablement due à une entrée plus précoce dans la vie active et en partie au service militaire des jeunes hommes. A l'autre extrémité de la vie active, parmi les chômeurs de plus de soixante ans, la part des hommes est plus élevée que celle des femmes.
La situation n'est pas uniforme sur l'ensemble du pays. Ainsi à Genève, la part des femmes parmi les chômeurs "complets" correspond à une proportion généralement inférieure à celle observée en Suisse. Dans ce même canton, les femmes en chômage titulaires d'un permis B représentent, parmi l'ensemble des chômeurs relevant de ce statut, une part plus faible que celle des femmes privées d'emploi parmi le total des chômeurs complets du canton. Il est vrai qu'un grand nombre de travailleuses titulaires d'un permis B est engagé dans l'hôtellerie et la restauration, secteurs où les difficultés ne sont apparues que récemment.

Et les jeunes...

Les moins de trente ans: une proportion de chômeurs qui se situe régulièrement à près de 45% du total des chômeurs.
Outre les disparités déjà évoquées à propos des femmes, ces chiffres globaux cachent des particularités cantonales ou professionnelles. Parmi les chômeurs, les moins de vingt ans représentent une part plus grande à Zürich qu'à Genève; elle est plus élevée dans le groupe "Administration, Bureau, Commerce" que dans celui des "Métaux et Machines". Les causes de cette situation sont liées à la durée de la formation professionnelle, à l'attitude des jeunes à l'égard des services de placement et peut-être au comportement des employeurs à l'égard des jeunes.

La répartition de l'emploi

Ce rapide bilan de quatre années de chômage montre la complexité du phénomène où les facteurs conjoncturels et structurels étroitement imbriqués affectent régions, professions

et catégories de travailleurs au gré des modifications du caractère même de la crise.
D'une façon générale le chômage apparaît surtout fonction de la dépendance de notre économie à l'égard de l'extérieur. Cette sensibilité est double: elle tient à la part des exportations dans l'ensemble de la production de certaines branches, ce qui explique, par exemple, la situation observée pour le canton de Neuchâtel. D'autre part, on ne peut manquer d'observer les difficultés rencontrées par les cantons frontaliers en 1978, le Tessin notamment.
Il est probable que les efforts pour améliorer la productivité dans la production des biens et des services jouent un rôle non négligeable sur le marché de l'emploi. Ainsi, entre 1975 et 1977, l'indice de la production industrielle est passé de 139 à 148 soit une progression de 6,5% alors que l'indice de l'emploi "Industrie, Arts et Métiers" passait dans le même temps de 88,8 à 84,5 soit une réduction de 4,8% Il est plus difficile de cerner l'impact de la capitalisation de la production des services. On ne peut que constater la lenteur de la réduction du chômage dans les professions "Administration et Bureau, Commerce", où elle n'est que de 40% entre 1976 et 1978; alors qu'elle ascende à 80% dans la métallurgie. Il est permis de se demander si n'a pas commencé — par le recours plus intensif à l'informatique — le processus accélérant la réduction de l'emploi dans le secteur tertiaire. Concernant une part importante de la population active, où la main d'oeuvre étrangère est relativement moins nombreuse, le recours à la technologie électronique pour la réalisation de tâches administratives est susceptible de faire bientôt de la répartition de l'emploi, un problème dont la solution sera à placer au premier rang des difficultés à résoudre.

Conséquence des tensions et contradictions internes au système d'économie et de marché; conséquence d'une nouvelle évolution des marchés, le chômage est un des instruments d'une répartition différente des revenus entre le travail et le capital; pour parler plus nettement: une des façons pour les travailleurs de "payer" la crise. Bien malin qui pourrait conclure aujourd'hui de façon péremptoire. Fournir à chacun un travail de qualité utile à tous, peut constituer un axe de relance économique autour duquel s'articulent de nouvelles solidarités en matière de protection sociale et de répartition des revenus.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

L'ordinateur roi

Encore les ordinateurs joueurs d'échecs.
Laurent Bonnard me passe un article paru dans "L'Impartial" du 8 février 1979, intitulé: "Les surprises de la technique. Echecs: un partenaire électronique."

Cependant, la "Tribune-Le Matin" publie le 14 février un article de Raymond Pittet: "Une révolution dans le monde des échecs. Jouer chez soi contre Spassky."
"Pour en revenir aux échecs, conclut Jean Ecuyer, l'auteur de l'article publié par "L'Impartial", soulignons qu'il a le pouvoir de méditation, de concentration et de "prévoyance" des grands champions."
"Aujourd'hui, les formidables progrès de l'électronique font qu'un maître international (1) ne plaisante plus", déclare de son côté Raymond Pittet.
Je demeure sceptique!
Des assertions de la "Tribune -Le Matin", il est difficile de juger, l'article ne donnant aucun exemple d'une partie jouée par l'ordinateur. Toutefois, certains détails me donnent à penser qu'il s'agit d'un canular. L'un des ordinateurs émettrait des phrases telles que: "Félicitations!" ou "Donnez-moi plus de temps!" Ou encore: "Docteur Lasker, je présume?". Par ailleurs, "il reprend ses coups ou laisse l'adversaire retirer le sien" — ce qui est interdit aux échecs: "Pièce touchée, pièce jouée".
L'article de "L'Impartial" me laisse plus encore perplexe! En effet, il reproduit, quant à lui, le diagramme d'une position atteinte au cours d'une partie jouée par l'ordinateur. L'article reconnaît que "dans la réalité, l'écran est plus lisible, mais il est difficile à photographier" (on se demande bien pourquoi!). Il est toutefois assez lisible pour qu'on puisse déchiffrer le dernier coup joué par les blancs: "e5-h8 échec". Quelle pièce joue, voilà qui n'est pas indiqué.

Mais n'importe quel amateur sait que seule la Dame peut aller de la case e5 à la case h8 et donner échec. Or détail troublant, pour autant qu'on en peut juger, la dame blanche ne se trouve pas en h8 (ni en e5) et d'ailleurs n'aurait pu se rendre en h8, une pièce (sans doute un pion noir) lui barrant la route en g7...

Que conclure? A mon avis, que pour l'instant en tout cas, les articles publiés relèvent plus de la publicité que de l'information — allècher d'éventuels acheteurs (l'ordinateur coûte tout de même quelques centaines de francs!) et persuader nous autres bon public que dans tous les domaines, l'ordinateur... Alors que tous les jours et dans beaucoup de domaines, nous souffrons de cartes perforées, qui multiplient les erreurs, compliquent inutilement notre vie, etc. — A propos: Dans la revue *Ecarts 5* (Genève 1978), un texte très percutant de Janine Massart: *Règlement de compte,* "conte postal épistolaire" fait exclusivement de la Direction générale des PTT, Division des Chèques postaux, qui informe l'une des abonnées que son compte se solde par un boni de 0,04 fr. Or, comme il n'y a plus de pièces de 1 et 2 centimes, l'administration ne peut ni restituer la somme, ni laisser ouvert le compte de chèques de l'intéressée... Or, comme par ailleurs, tous les chèques passent par l'ordinateur... Dix-sept lettres d'une drôlerie de bon aloi!

J.C.

(1) Nous avons en Suisse deux ou trois "maîtres internationaux" — le plus connu étant Hug, ancien champion du monde junior.